LE DEVOIR

SON ACTION INTELLECTUELLE ET MORALE

Discours prononcé au Monument National
le 13 janvier 1920

PAR

M. ANTONIO PERRAULT

Professeur à l'Université de Montréal

Prix : 10 sous.

Imprimé au *DEVOIR*
43, SAINT-VINCENT, MONTRÉAL

LE *DEVOIR*, SON ACTION INTELLECTUELLE ET MORALE

Discours de M. Antonio Perrault, avocat,
professeur à l'Université de Montréal.

Mesdames et Messieurs,

Ceux qui rechercheront le motif de ma présence à cette fête, auraient tort de le rattacher à mon titre d'avocat. Je ne vous apporte pas un plaidoyer. Le *Devoir* n'a guère besoin d'un défenseur. Le jugement que viennent de porter sur lui Mgr Béliveau et Mgr Latulipe, une appréciation comme celle de M. l'abbé Perrier le justifient de se contenter de ses actes et de ne point remettre sa cause à l'insuffisance des paroles. L'autorité que l'on reconnaît à ces trois amis du *Devoir* donne à leur témoignage sa valeur. Comme je suis de la foule et très loin derrière eux, il serait téméraire d'ajouter à leurs observations les miennes si je n'avais conscience d'être ici un interprète, le représentant des personnes de plus en plus nombreuses chez nous qui, libres de préjugés, admirent les hommes que guident de hautes pensées, appuient les œuvres qu'ils vouent au soutien de l'ordre social. Elles veulent, ces personnes, leur manifester un sympathique encouragement : elles savent gré à celui qui

occasionnellement exprime ce que maintes gens pensent mais ne disent pas. Elles approuveront la rencontre des trois travailleurs chargés de marquer ce soir l'étape que, e 10 janvier 1920, a franchi le *Devoir*. Elles y verront a possibilité d'une union, dans le champ des idées, au profit de nos œuvres morales et sociales, entre des citoyens qui, en dépit de divergences d'opinions, tiennent pareillement pour le maintien des traditions catholiques et françaises de leur race, pour le développement normal et fécond de la Confédération canadienne.

L'union dans la race

Que de fois nous avons eu au Canada, dans notre province en particulier, des alliances d'intérêts, des pactes qu'avaient dictés d'égoïstes ambitions et que soutenait la haine née des luttes fratricides. L'entente ne serait-elle impossible que dans le domaine des idées, dans celui des œuvres d'ordre moral et social ? Lorsqu'il s'agit d'étendre l'influence des unes et des autres, pourquoi des hommes qui n'ont rien à demander ne tendraient-ils pas la main à des hommes qui n'ont rien à offrir ? Nous avons suffisamment parlé au Canada de l'union entre les races. Pourquoi ne pas nous occuper enfin de l'union dans la race ? Pourquoi ne pas nous appliquer à créer l'harmonie entre ses fils qu'anime un même souffle, que conduit le dessein de travailler à la supériorité des nôtres et pour cela maintenir des institutions jugées nécessaires ?

Cette union est possible à quelques conditions : moins s'occuper des personnes, se dégager des intérêts qui s'y rapportent, s'arrêter de préférence aux idées qu'elles émettent, aux œuvres qu'elles créent. Dans ces idées et ces œuvres, voir l'essentiel, ne point donner à l'accidentel une importance exagérée, ne pas refuser son concours aux efforts de ses collaborateurs sous le prétexte de fautes de tactique, de lacunes, même d'erreurs secondaires. Qu'on ne voie là ni libéralisme ni éclectisme amollissant. Ce que je veux dire c'est que si deux hommes adhèrent au même credo spirituel et de la même façon; s'ils acceptent tous les deux le catholicisme et l'enseignement de son Église; s'ils tirent du passé de leur race les mêmes leçons, découvrent dans son présent les mêmes nécessités, aperçoivent dans son avenir les mêmes espérances; s'ils sont enfin mus tous les deux par l'unique ambition de faire métier d'homme, labeur de catholique et de canadien, pourquoi ne suivraient-ils pas, à défaut des mêmes routes, les mêmes directions ? Il leur suffira de sacrifier un peu de ce qui doit occuper le second plan, préférer à la forme le fond. Le souci d'aider avant tout au développement moral et intellectuel du peuple, les justifiera de soutenir des institutions, incomplètes peut-être, mais qui en somme ont manifesté une incontestable utilité. Ils s'interdiront l'orgueilleuse fantaisie de les vouloir jeter bas, faire table rase au profit d'autres œuvres qu'ils songent à fonder sans jamais atteindre à cette réalisation. Ne vaut-il pas mieux en effet chercher un terrain d'entente, encourager, compléter ?

Le *Devoir*

Ces réflexions m'ont amené à voir le *Devoir* sous un jour plus sympathique. Je crois que le *Devoir* a atteint une phase de son évolution où tous les Canadiens français peuvent lui donner leur appui. Je crois que, présentement, ce journal, jugé du point de vue intellectuel et moral, social et économique, accomplit besogne excellente. Je suis heureux d'avoir l'occasion de le dire.

L'on peut noter, dans l'histoire du *Devoir*, deux époques : la première remplie principalement par la politique, la seconde faite surtout d'action d'ordre moral et social; l'une où les personnes tenaient, à mon avis, trop large place, l'autre où les idées et les œuvres passent au premier plan. Ses premiers jours ne furent pas exempts de la poussière que soulèvent d'ardentes luttes et de hardis mouvements d'attaque. Les événements l'ont peu à peu amené à se dégager de l'attitude que les circonstances lui imposèrent au début; ils l'ont éloigné de certains procédés qui, à mon sens, ne méritaient point l'unanimité des suffrages. Les gens de la maison s'en aperçurent tout les premiers. Et leur journal, appuyé sur la droiture, le désintéressement de son directeur et de ses rédacteurs, s'est avancé dans la lumière. Il a haussé son but et perfectionné ses moyens d'action.

Relisez le discours que prononçait ici même, le 14 janvier 1915, M. Henri Bourassa, à l'occasion du 5ème anniversaire de la fondation du *Devoir*. « Cette double évolution

« (celle des conservateurs et celle des libéraux après 1911), « disait-il, nous replace, dans les sphères politiques, sur le « terrain ferme et bien défini que nous n'aurions peut-être « jamais dû quitter » (page 70 de la brochure). Et pour montrer la sincérité qui se cachait dans ce regret, M. Bourassa ajoutait : « Avec les partis politiques, nos relations « resteront ce qu'elles ont été, — sauf que nous nous en « tiendrons plus éloignés que jamais » (page 70). « Les « luttes politiques ont occupé dans le journal une place « considérable, moins exclusive qu'on ne le croit générale- « ment, mais plus large qu'elles n'y tiendront, je l'espère, « à l'avenir » (page 27). [1]

M. Bourassa a tenu parole. Le résultat de cette ascension ne s'est pas fait attendre. Le rayon de l'action du journal s'est prolongé, étendu. Des hommes nombreux ne trouvent plus raison de lui refuser leur sympathie agissante. Ils voient en lui une arme, et qui mérite l'appui de tous les amis de notre race et du pays canadien.

Je concède que le programme publié dans le premier numéro du *Devoir* contenait l'exposé des principes qui préoccupent aujourd'hui avant tout les rédacteurs de ce journal. Mais je pense que, durant les premières années, l'action politique voila certains articles de ce programme. Et ce fut pour cela qu'à tort ou à raison l'on se méprit parfois sur le dessein poursuivi par ce journal. Il lui advint ce qui arrive à ceux qui se mêlent aux luttes politi-

[1] Ces citations sont extraites de la brochure *Le Cinquième anniversaire du « Devoir »*. (En vente au *Devoir*, 25 sous, port 3 sous.)

ques, sources de haines. Ses intentions furent mal comprises. A quels résultats aboutirait son action ? Les coups que fortement ses rédacteurs appliquèrent parfois enlevèrent à maintes gens la sérénité qu'il faut pour apprécier équitablement l'attitude d'un homme. L'apaisement se fit, les cicatrices commencèrent de guérir, l'œuvre du journal fut jugée plus justement le jour où, moins préoccupés des combats chers aux politiciens, ses rédacteurs devinrent plus étrangers aux hommes qu'aux idées, moins attachés aux conflits électoraux qu'aux œuvres directement liées au progrès moral, intellectuel et social de ce pays.

« La prédominance des passions politiques », avouait M. Bourassa, dans ce même discours du 14 janvier 1915, « sur toute autre préoccupation, a peut-être fait oublier, « même à nos lecteurs les plus sympathiques, cette partie « de notre œuvre (celle relative à la vie sociale, économique « et intellectuelle). Elle est pourtant intéressante. A mes « yeux, je l'avoue, elle atténue et complète notre action « politique » (page 50).

Le *Devoir* et la politique

Me permettez-vous de vous dire, Monsieur Bourassa, que si votre action politique fit jadis oublier à vos amis la part que, vous et vos collaborateurs, vous preniez aux œuvres économiques et sociales, c'est aujourd'hui votre préoccupation de vous y étroitement intéresser qui me fait oublier certains aspects des luttes anciennes ? Certes le

Devoir ne pourra point se désintéresser de la politique, cet art difficile de diriger les affaires temporelles des peuples. La chose publique requiert des administrateurs. Les hommes d'État ont leur rôle à jouer, et qui n'est indifférent ni au maintien de l'ordre, ni au progrès de la société. Les politiques ont leurs épreuves et leurs mérites. Le *Devoir*, qui le sait, ne cessera point, j'en suis sûr, de les aider à solutionner les problèmes que chaque jour pose devant eux. Pour cela je lui souhaite de continuer à voir les questions par le haut, d'un point de vue général, d'émettre sur toute question publique des idées qui guident les gouvernants, éclairent pleinement les gouvernés. Mais pour mieux conseiller les uns et renseigner les autres, le *Devoir* s'arrête à d'autres sujets que ceux qui se rattachent directement à la politique. Celle-ci s'élèvera chez nous, les chefs qui la dirigent sentiront davantage la nécessité de se hausser à la taille d'hommes d'État dès qu'il existera ici, pour apprécier leurs actes, une opinion mieux avertie, plus ferme en ses décisions. Pour la former, cette opinion, lui fournir les données à l'aide desquelles on juge sainement les autorités civiles, il faut l'entretenir d'autres choses que des sujets qui gonflent d'ordinaire les discours des politiciens.

Ce sont toutes les questions d'intérêt général qu'il convient de discuter devant elle. Les citoyens auront conscience de leurs multiples obligations, chacun d'eux acceptera la part qu'il doit prendre au progrès, si on leur prouve qu'ils doivent être étudiés, guidés, soutenus sous d'autres aspects que celui d'électeur. Ils rendront des verdicts

électoraux moins vides de sens et de justice quand la conception de l'objet véritable des sociétés humaines aura pénétré plus avant dans la foule et qu'elle sera devenue plus respectueuse des lois morales. Le peuple aura une vue plus ample et plus exacte de notre pays quand il pourra s'intéresser à d'autres travailleurs qu'à ceux des parlements, quand il reconnaîtra que les politiques en somme ne remplissent que l'une des vocations offertes aux patriotes, qu'il en est d'autres où l'on peut aussi utilement servir son pays, que la politique a usé chez nous tant de vies d'hommes que c'est un exemple salutaire que d'attacher des activités à l'exploitation d'autres domaines.

Ce sont là quelques-unes des raisons qui justifient les rédacteurs du *Devoir* de donner la plus large somme de leurs travaux aux mouvements directement liés à la vie morale et intellectuelle, économique et sociale. En agissant ainsi le *Devoir* s'est placé au rang des agents qui contribuent à l'élévation du niveau spirituel de notre peuple, à la durée de ce qui en fait toute la valeur.

Les Anglo-Canadiens et nous

Depuis quelques temps, certains Anglo-Canadiens nous prodiguent les éloges. Leurs sentiments à notre égard sont placés dans un meuble à double compartiment : l'un renferme les injures, l'autre les louanges. C'est tantôt le contenu du premier, tantôt le contenu du second que l'on déverse sur nous. C'est le plus sympathique qui est pré-

sentement ouvert. Convenons que les phrases mielleuses qu'on en tire soient vraies. Mais — sans rechercher ici les motifs qui peuvent les faire agir — si M. Moore et M. McPhail, la *Gazette* de Montréal et le *Standard* de Kingston, ont raison de proclamer l'excellence de notre race et de rappeler l'appoint précieux qu'elle constitue pour le Canada, à quelles causes faut-il attribuer de tels effets ? Ce n'est certainement pas à notre ressemblance sur certains points avec l'élément anglo-saxon, mais bien plutôt aux différences qui nous en distinguent. Si nous n'avions que les qualités ou les vertus que l'on attribue aux Anglo-Canadiens, il n'y aurait nulle raison de faire cas de nous. De ces vertus et de ces qualités il y en a tout plein les huit autres provinces anglaises, et elles ne suffisent pas à rassurer des esprits comme ceux de Moore, de Morley ou de McPhail. Si, à leur dire, nous valons quelque chose, si notre race est remarquable de bon sens, de sagesse, de liberté, si Québec est la citadelle du Canada, si Québec est « le dernier refuge de la civilisation sur le continent américain », nous le devons à des vertus qui sont nôtres, à des qualités d'ordre, d'équilibre moral et intellectuel qui ne parent que l'âme française et catholique; nous le devons à l'Église romaine qui assure la fixité des idées et la droiture de vie, à notre système d'éducation qui tend au développement normal de tout l'être; nous le devons aux œuvres qui améliorent les conditions de notre vie sociale, en amoindrissent les lacunes et les misères.

Le rôle du *Devoir*

Quel mérite revient donc aux voix qui parlent, aux plumes qui écrivent pour la durée de ces vertus, la permanence des causes d'où découle notre valeur ? Les journaux trouvent ici leur justification s'ils comprennent l'influence qu'ils ont pour la formation ou la déformation de l'âme d'une race, et, pénétrant chaque jour au foyer, s'ils y apportent le récit qui instruit, l'idée qui guide, le sentiment qui anoblit. Je crois que le *Devoir* peut se rendre le témoignage d'avoir compris ces vérités et de tendre présentement à la réalisation d'un tel programme. Il aide à former un esprit public, un esprit lucide, cohérent et ferme, à l'établir dans une élite d'où il descendra ensuite dans la masse. Il cherche à apprendre à nos gens l'art de discerner le vrai du faux, le réel du chimérique. Il sait que, mieux éclairées, les volontés deviendront plus réglées, mieux disciplinées, et il tourne sans cesse les yeux de ses lecteurs vers les hautes clartés de l'idéal.

La liste est longue des articles qu'il a publiés pour accroître chez notre peuple la vie morale et l'activité intellectuelle : nombreuses sont les initiatives qu'il a suscitées dans ce sens. Si l'on examinait avec soin le point de départ de certains courants d'opinions, la raison de certaines attitudes plus fières; si l'on recherchait les motifs qui firent mouvoir d'utiles groupements, on les trouverait dans l'influence exercée par ce journal.

Du point de vue intellectuel, il a rendu un signalé service en se plaçant au premier rang de nos journaux d'idées. Ce n'était pas sans besoin.

Tout au fond de ma mémoire, je revois les journaux qui retinrent mes yeux d'adolescent. C'étaient des feuilles dont le premier-Montréal ou le premier-Québec n'avait pour objet que l'énoncé d'idées politiques étroites, mesquines, exprimées sous une forme blessante. Préoccupé de tout ramener à l'avantage de quelques hommes, le journal rétrécissait sans cesse son horizon. Sa lecture laissait après elle la haine ou la joie féroce, selon que l'article éreintait un adversaire ou couvrait de fleurs un ami. Il vint un temps où quelques journaux sortirent de cette emprise, mais pour enfouir sous une masse de faits-divers et d'annonces quelques articulets incolores, disons, pour être poli, à l'eau de rose. Où était dans tout cela la pensée directrice ? A quels principes pouvait-on la reconnaître, vers quel pôle était-elle orientée ? Heureux quand, imitateurs serviles des journalistes américains, ces publicistes ne tendaient pas à désorienter et abaisser l'âme du peuple. Quelques journaux d'influence restreinte faisaient sur ce fonds attristant une petite tache lumineuse, l'un surtout, la *Vérité* de Québec dont le fondateur, Jules-Paul Tardivel, demeure le précurseur chez nous des publicistes soucieux avant tout de pensées hautes et droites. C'est à cette tradition que se rattache le *Devoir* en des décors agrandis, sous une forme plus souple, avec un esprit mieux adapté aux nécessités de l'heure.

Le *Devoir* et la langue française

En tête des journaux à idées, il appuie ceux qui cherchent à remettre l'idée en honneur. Sur ce sol canadien, envahi par l'utilitarisme américain, il plaide la cause de l'idéalisme. Il rappelle qu'un esprit doit flotter sur ce qui se compte, se pèse et se mesure; que les faits, événements ou phénomènes, ne valent que s'ils s'éclairent d'une lumière supérieure. Cette lumière le *Devoir* la fait descendre de deux foyers incomparables, l'esprit catholique et l'esprit français qui soufflant, il y a trois siècles, sur ces rives désertes, y firent naître la race dont nous sommes. Sur le terrain intellectuel, il s'occupa tout d'abord de la première condition de la survivance de la pensée française, le verbe français. Quelles luttes n'a-t-il pas soutenues pour revendiquer les droits attachés à notre parler, apprendre aux Anglo-Canadiens les devoirs qu'à ce sujet la lettre et l'esprit de la loi organique de 1867 leur imposent, énumérer nos moyens à nous, Canadiens français, de faire respecter ce parler, de le conserver pur de tout alliage. Le *Devoir* donne l'exemple. Il s'efforce d'épurer la langue en ne jetant dans la circulation que des vocables authentiques et des phrases françaises. Des puristes, à l'aide du dictionnaire dont ils reprochent amèrement l'usage aux autres, y trouvent encore des impropriétés et des incorrections. Du moins doivent-ils reconnaître que le *Devoir* n'est pas, à l'égard de la langue française, un crime continuel de lèse-majesté.

Obligeant chacun de ses rédacteurs à signer son article de fond, il affermit chez lui le sens de la responsabilité; il l'astreint à plus de précision. Le lecteur sait constamment à qui il a affaire. D'heureux résultats suivirent. Les rédacteurs ont tout les premiers profité de ce régime. Vous connaissez le mot de Jules Lemaître : « Le journalisme développe et achève de former ceux qu'il n'abrutit pas. » Les rédacteurs du *Devoir* ont supporté avec succès l'épreuve. Nés avec le don d'écrire, ils se sont placés au rang de ceux dont l'exercice quotidien de la plume fortifie le style et l'assouplit. En particulier, nul ne contestera que M. Bourassa, par son érudition, par sa maîtrise de l'histoire dont il éclaire les faits par la philosophie, par sa phrase si claire et si forte, fait honneur à la pensée française.

Salutaire influence du *Devoir*

Les effets bienfaisants n'ont pas été que pour eux. Remettant les idées en honneur, ils ont montré la façon dont il les faut traiter, la consistance qu'elles requièrent, la fermeté qu'elles exigent. On se plaint souvent de notre impropriété des termes. Elle tient à l'imprécision, à l'incertitude des idées. On ne sait pas ce que l'on veut dire ou écrire. Le connaissant, on n'a qu'un souci, atténuer sa pensée. On l'affaiblit; on la vide de sens; la phrase ne se tient plus. Les rédacteurs du *Devoir*, sachant ce qu'ils veulent, renseignés sur les sujets qu'ils traitent, ne craignent pas d'aller au bout de leurs idées et au terme de leurs phra-

ses. Ils sont des témoins chez nous de l'influence des idées. Combien, il y a dix ans, croyaient à la vanité de chercher à former une opinion. La masse est amorphe, prononçaient-ils, et l'on ne peut efficacement agir sur les âmes qu'au moyen de l'apostolat individuel, de la propagande faite d'unité à unité. Si pour former les élites morales, cette façon de peser sur la destinée d'autrui leur paraît encore la meilleure, ils ont du moins, devant l'exemple du *Devoir*, élargi leur conception. Ils reconnaissent maintenant l'action profonde qu'exerce une feuille distribuée à des milliers d'exemplaires. Dirigée de façon haute et désintéressée, elle finit par influencer certaines catégories de la société et, en définitive, contribue à l'orientation de l'esprit public. En dépit de leur indifférence ou de leurs besognes absorbantes, maintes gens abandonnent finalement leur intelligence à l'emprise de quelques idées essentielles qu'un journaliste, appuyé sur la noblesse de sa vie, fortifié par la culture et la méditation, leur présente chaque jour, sous une forme variée. Il change de la sorte des façons de penser et de sentir.

N'était-il pas temps d'apporter chez nous cette preuve ? Ne devons-nous pas savoir gré au *Devoir* d'avoir réhabilité les idées, rappelé que chez notre race les intérêts et les faits ne sont pas les seuls maîtres, démontré, par son exemple, que quelques pensées gagnent à la longue, sinon l'adhésion générale, du moins celle de maints esprits libres, soucieux seulement d'appuyer les causes permanentes de la durée d'un peuple ?

Je ne me fais pas illusion. Le nombre de ceux qui s'inclinent devant la puissance de l'idée n'est pas encore chez nous légion. Le sera-t-il jamais ? La beauté attirante de l'idée n'est-elle pas réservée à une minorité ? Ce nombre toutefois doit s'accroître. Trop de gens chez nous sont habitués à ne considérer que le fait, la position sociale d'un homme. Ils n'ont de considération que pour les gens en place. Bien plus. Quiconque n'a pas un titre, une situation arrondie, leur paraît avoir manqué sa vie. Rien ne compte à leurs yeux, ni les études poursuivies dans la retraite, ni les méditations, ni la droiture de vie, ni l'attachement passionné et durable à quelques idées. Et quand leurs yeux se promènent au dehors, rien ne les frappe, ni les esprits remués, ni les mentalités transformées, ni l'ascension des âmes provoquée par quelques autres âmes éprises de dévouement. Reconnaissons que l'esprit existe, qu'il souffle et qu'il est bon que des hommes cherchent à le guider. La valeur d'une nation tient à sa puissance morale et à sa force mentale ; celle-ci dépend surtout d'une habitude générale de penser qu'il faut rendre précise et ferme comme la réalité éclairée par l'intelligence. Les rédacteurs du *Devoir* se sont donné cette tâche, et je leur sais gré d'avoir ainsi favorisé chez nous l'idéalisme, accéléré le mouvement intellectuel.

L'action éducatrice du *Devoir*

Ils ont encore contribué à ce mouvement par les notions multiples qu'ils ont prodiguées à leurs lecteurs, par les ren-

seignements précieux dont ils ont fait bénéficier ceux qui, dans les domaines divers de notre organisation publique, travaillent à l'instruction, au relèvement moral et physique des classes populaires, à l'introduction dans toutes les parties de notre société d'un ferment de vie morale, de vie saine et féconde.

Ce verbe français dont les rédacteurs du *Devoir* revendiquent les droits sur terre canadienne, cette plume qu'ils manient d'une main ferme et experte, ce n'est pas aux seuls aspects de la vie intellectuelle qu'ils les appliquent; c'est aussi à ceux de notre vie morale, sociale, économique. Ils conservent à la langue française le caractère essentiel que lui assignait Étienne Lamy : le grec a été la langue de l'art; le latin, la langue du gouvernement; le français est la langue de la conscience. Aucune cause touchant le catholicisme et l'Église, les Canadiens français et la Confédération canadienne, ne leur est étrangère. Ils se sont même appliqués à promener notre esprit hors des frontières de notre pays et vous avez pu lire dans les colonnes de ce journal des études qui éclairaient des questions de la république américaine, de la vie économique de certains pays d'Europe et d'Asie. Catholiques, ils voulurent tout d'abord accroître l'influence du catholicisme chez nous et augmenter la force morale de son Église. Ils la défendirent à l'heure où ses accusateurs se faisaient plus nombreux. Au cours de la guerre, au moment où tant de douleurs enlevaient à l'intelligence le calme qu'il faut pour juger sainement des choses, M. Bourassa écrivait une série d'articles remarquables où il rappe-

lait le rôle historique de la papauté et prouvait que Benoît XV n'y avait pas été inférieur.

Ces écrivains ne se contentent pas d'écrire des articles directement inspirés par le dessein de manifester le dogme du catholicisme ou les actes de son Église. C'est là pour ainsi dire leur appui; c'est de ce point solide qu'ils partent pour faire pénétrer un meilleur esprit dans tout notre organisme, discuter, éclairer toutes les questions d'intérêt général, celles relatives à la famille et à la société, à l'État et aux individus, aux patrons et aux ouvriers, aux classes aisées qui ignorent trop leurs devoirs et au prolétariat dont l'existence est parfois si pénible. C'est l'un des mérites du *Devoir* d'émettre des idées claires et désintéressées, entre autres sujets, sur l'assistance sociale et l'effort économique par les articles de M. Dupire et de M. Pelletier, l'instruction publique et le syndicalisme par ceux de M. Héroux et de M. Bourassa.

Le *Devoir* et la question sociale

Dans son message du premier de l'an, le lieutenant-gouverneur de notre province, sir Charles Fitzpatrick, rappelait les malaises que font naître l'industrie et le commerce entre patrons et ouvriers du Canada comme entre ceux des autres pays. Il recommandait la patience, la disparition de ces maux étant nécessairement lente à venir. Et il reprochait aux journaux que lisent les ouvriers d'activer au lieu de calmer l'ardeur des réclamants; il les accusait

de négliger l'inculcation des vertus essentielles du désintéressement et du dévouement à autrui avec lesquelles ces journaux, disait-il, auraient peur de rebuter leurs lecteurs. Si cette accusation contre la presse est fondée, le *Devoir* du moins fait exception. Il a compris la difficulté de la question sociale, la complexité des différents problèmes qu'elle pose; il s'est souvenu que ce n'est ni en un jour, ni par des expédients improvisés qu'on les pouvait résoudre. Ce sont des situations établies qu'il s'agit de modifier, de perfectionner, des conditions d'existence qu'il faut déterminer, des inégalités naturelles dont il faut amoindrir les conséquences. Ce grand labeur ne s'accomplira sans heurt et avec harmonie que si l'on éclaire les esprits, moralise les âmes, les fortifie par la justice et la charité. Il est urgent de créer des organismes, des associations, des œuvres de prévoyance et d'assistance qui, enveloppant toute la société, régularisent les moyens usités pour la production de ses richesses aussi bien que leur distribution et leur épargne. A ces résultats il faut les facteurs essentiels à tout progrès, le temps et la science, la patience et la générosité qu'inspire le christianisme. Ce n'est pas au *Devoir* que l'on peut reprocher d'avoir ignoré ces vérités. Sans imiter ceux qui donnent à leur indifférence le nom de patience et voudraient que la résignation fût l'unique remède aux maux dont souffrent tant de familles, tout en pressant les forts et les riches de s'intéresser davantage à la disparition des misères qui pèsent sur tant d'épaules humaines et qui sont, au dire de Léon XIII, imméritées, le *Devoir* s'est gardé de suggérer des

changements hâtifs, des modifications de surface. C'est au fond même des questions qu'il pénètre. Pour indiquer les remèdes que lui suggère un examen consciencieux, il se place à un point de vue plus général et plus désintéressé que l'unique souci de plaire au lecteur, de flatter ses faiblesses. Aucune initiative sérieusement orientée vers le règlement des conflits sociaux ne l'a trouvé indifférent; à ce sujet il a facilité la diffusion de saines idées; il a secondé les centres d'activité dont la doctrine et les moyens d'action paraissaient favoriser ici le règne de la paix sociale.

Il faut aider le *Devoir*

Cette façon d'agir du *Devoir* me fit voir en lui un outil dont profite notre société canadienne pour son maintien et son réel progrès. Et le jugeant ainsi, vous ne trouverez pas étrange que je l'aie dit. Ceux qui comme moi regrettent de prendre si faible part au mouvement intellectuel et social, se consolent par leurs paroles d'encouragement aux hommes mieux doués et plus généreux que Dieu a placés à la tête même de ce mouvement. Si vaines que soient ces paroles je voudrais du moins qu'elles servissent à rappeler au public son intérêt, son devoir de reconnaître les œuvres qui lui sont utiles et de les soutenir. Le public oublie le profit qu'il en tire et les sacrifices dont il bénéficie. Il les admire, sans le plus souvent leur apporter les ressources que requiert leur durée. Comment survivra l'institution qui n'a pour elle les intérêts d'aucun clan, d'aucune coterie, si tous les

hommes de bien ne la prennent à leur charge, ne se donnent la peine d'en étendre les moyens d'action, d'en multiplier ainsi les heureux effets ? Je souhaite que l'œuvre que poursuit le *Devoir* soit davantage comprise et qu'il lui en résulte un accroissement d'influence.

Dans l'article où il annonçait cette réunion, M. Omer Héroux notait avec justesse, je crois, que durant les dix dernières années, l'action du *Devoir* s'était constamment élevée. Il désirait que cette ascension se continuât, que cette fête fut le point de départ d'une bienfaisance supérieure. Vous aimerez sans doute que je vous laisse avec cette pensée d'Omer Héroux. Il convient de mettre en pleine lumière ce journaliste, modeste à l'excès et dont les qualités de cœur et d'esprit recherchent trop l'ombre. L'historien de notre génération rappellera les intelligences nombreuses que son âme aura éclairées, les initiatives guidées, les courages soutenus par sa solide amitié. Dans ce mot d'ordre qu'il vient de lancer, je vois la marque de son caractère. C'est vers la supériorité qu'il tend et qu'il entraîne les hommes auxquels il s'associe, les œuvres qu'il aide.

Je crois réelle cette volonté de perfectionnement chez M. Héroux, chez le directeur du *Devoir* et chez ses collaborateurs. Par son orientation sinon nouvelle du moins plus prononcée vers l'étude hautement poursuivie des questions d'ordre national, par son esprit mieux affirmé en ces dernières années de lutter principalement sur le terrain des idées et des œuvres liées à la vie morale et intellectuelle, sociale et économique de notre peuple, le *Devoir* est devenu

l'un de nos plus précieux instruments de combat. On ne peut que souhaiter que le rayonnement de son influence se prolonge et dure. Ce progrès sera hâté par l'efficacité de la sympathie du public. Comment la lui refuserait-il s'il comprend la nécessité où nous sommes de soutenir toutes les œuvres qui, assurant chez notre race la survivance du catholicisme et de la pensée française, maintiennent au profit de la Confédération canadienne un élément de force et de grandeur ?

Moyens d'aider le *Devoir*

1° SOUSCRIPTION

Le *Devoir* a besoin de soixante mille piastres pour payer sa dette, de quarante mille piastres pour organiser solidement ses divers services, de cinquante mille piastres pour se mettre chez soi et installer convenablement ses ateliers. Total : $150,000.

Tous ses amis peuvent l'aider à trouver cette somme, en souscrivant et en faisant souscrire leurs amis selon l'un des trois modes suivants :

(*a*) Souscription pure et simple, de $10 et plus, payée comptant. (Au delà de $100, on peut s'entendre avec le chef de la souscription pour fractionner le paiement.)

C'est naturellement le mode de souscription le plus avantageux pour le journal.

(*b*) Actions ordinaires de l'*Imprimerie Populaire* (limitée), de cent piastres chacune.

(*c*) Actions des *Amis du Devoir* (limitée) de dix piastres chacune.

Un moyen très efficace d'activer la souscription, c'est de former des groupes de propagandistes (dix au plus).

Pour tout renseignement, s'adresser

à M. Henri Bourassa,
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

2° DIFFUSION DU JOURNAL

S'abonner au *Devoir* et faire abonner ses amis. Diriger et aider les agents du journal et les propagandistes. Renseigner l'administration sur les défauts du service des abonnements, de la distribution et des dépôts. Suggérer des améliorations pratiques.

L'abonnement est de $6.00 par année, pour le Canada et les États-Unis.

3° ANNONCES

Annoncer et faire annoncer dans le *Devoir*. Acheter chez les annonceurs du *Devoir*. Mentionner le *Devoir* en faisant ses achats.

4° IMPRESSIONS

Faire imprimer au *Devoir*, surtout les petits travaux de ville : ce sont les plus rémunérateurs.

Pour tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et les impressions, s'adresser

à M. A. Cartier, gérant,

43, rue Saint-Vincent, Montréal

EN VENTE AU *DEVOIR*

43, RUE SAINT-VINCENT

	Franco
Abbé V. P. BARON, *En suivant Jésus*,	.65
Hermas BASTIEN, *Les eaux grises*, vers,	.80
Yvonne CHARETTE, *Nuances*, (billets du soir)	.65
Louis DUPIRE, *Le petit monde*, (billets du soir)	.55
FADETTE, *Lettres de Fadette*, 3e et 4e séries, chacune	.55
Abbé J.-A. FAUTEUX, *Deux et deux font quatre*,	1.08
Abbé J.-C. GELINAS, *En veillant avec les petits de chez nous*	.80
Abbé Lionel GROULX, *La naissance d'une race*,	.80
Les Rapaillages, édition de luxe,	.65
Les Rapaillages, édition populaire,	.28
Andrée JARRET, *Moisson de souvenirs*,	.80
R. P. Louis LALANDE, *La race supérieure*,	.12
Michelle LeNORMAND, *Autour de la maison*,	.55
Couleur du temps,	.80
Léon LORRAIN, *La valeur économique du français*,	.12
Albert LOZEAU, *Billets du soir*, (troisième série)	.55
Édouard MONTPETIT, *La veillée des berceaux*,	.12
Georges PELLETIER, *Tout est cher... Pourquoi ?*	.28
Antonio PERREAULT, *Pour la défense de nos lois françaises*	.28
Société SAINT-JEAN-BAPTISTE, *Au pays de l'érable*,	.90
Un SAUVAGE, *Les langues et les nationalités*,	.28
Paul-Émile Lamarche, Œuvres — Hommages	1.06

Oeuvres diverses de M. Henri BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Pour la justice, (1912)..... .10
Le *Devoir*, son origine, son passé, son avenir, (1915).... .10
La langue française au Canada, (1915)..... .15
L'intervention américaine, (1917)..... .25
La Conscription, (1917)..... .10
La Langue, gardienne de la foi (1918)..... .25
Le Canada apostolique (1919), édition de luxe..... .60
Le Canada apostolique (1919), édition demi-luxe..... .50
Syndicats nationaux ou internationaux?..... .10
La Mission Jellicoe..... .10
Le *Devoir*, promesses d'avenir, conditions de sur vie... .10

EN ANGLAIS :

The Foreign Policy of Great Britain, (1915)..... .25
The Duty of Canada at the present hour (1915)..... .10
Conscription, (1917)..... .10

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques :

Que devons-nous à l'Angleterre? (1915)..... 2.00
Hier, Aujourd'hui, Demain (1916)..... .75
Le Pape, arbitre de la paix (1918), Édition de luxe..... 1.00
Le Pape, arbitre de la paix, édition de grand luxe..... 2.00

A toute commande par la poste, ajouter 2 *sous pour chaque brochure à* 10 *sous,* 3 *sous pour chaque brochure à* 15 *ou* 25 *sous,* 15 *sous pour* Que devons-nous à l'Angleterre? *et* 10 *sous pour* Hier, Aujourd'hui, Demain *et* Le Pape, arbitre de la Paix.

Pour faire recommander, ajouter 5 *sous.*

Toute commande doit être adressée à l'administration du Devoir. *Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.*